RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 1987

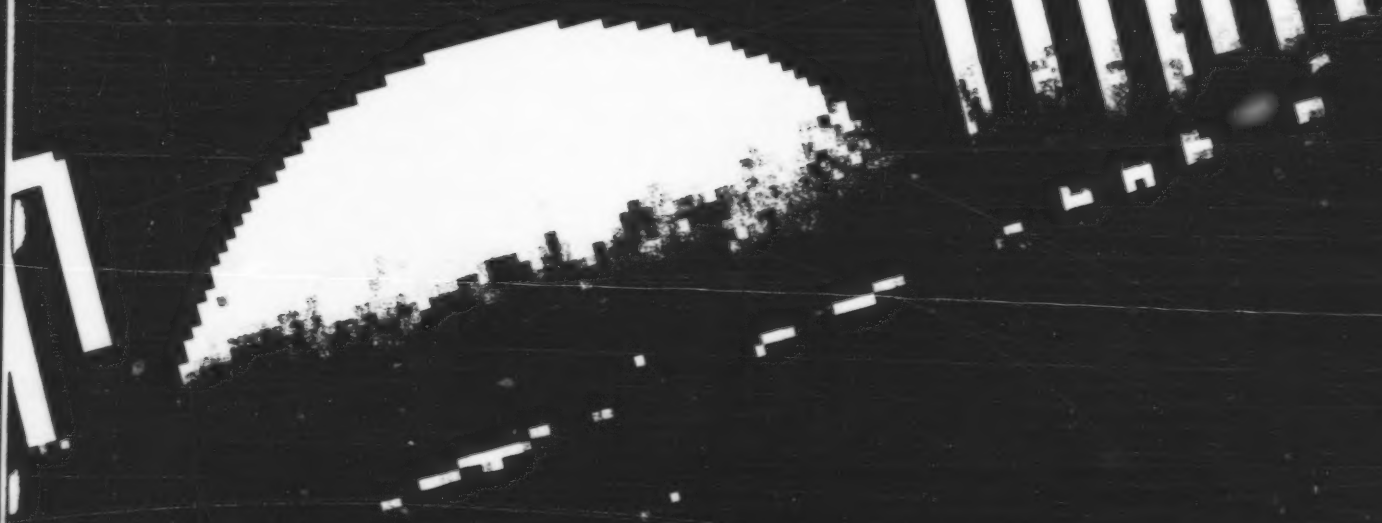

LETTRE AU MINISTRE

Le 10 juin 1987

Madame Lise Bacon
Ministre des Affaires culturelles
et Vice-première ministre
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande Allée Est
QUÉBEC (Québec)

Madame,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport d'activités de la SODICC pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1987. Ce rapport annuel est produit selon les dispositions de la loi de notre Société.

La Société de développement des industries de la culture et des communications, vous le constaterez à la lecture de ce rapport, poursuit ses objectifs de développement culturel tout en redressant de façon significative sa santé financière.

Veuillez agréer, madame la Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président-directeur général

Pierre-A. Deschênes

PIERRE-A. DESCHÊNES

RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS

1987

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE AU MINISTRE 1

MESSAGE DU PRÉSIDENT 4

RAPPORT DES OPÉRATIONS 7

RAPPORT FINANCIER 9

STATISTIQUES 18

MOT DU PRÉSIDENT

La clientèle se diversifie, la santé financière se rétablit à un rythme accéléré et la mission de développement se consolide constamment. Voilà des indices fort éloquents !

Une continuité dynamique

La performance de la SODICC se mesure à deux niveaux : d'abord, par les efforts consacrés à provoquer la croissance et le dynamisme des industries qui sont de son ressort, et ensuite par la saine gestion financière de son portefeuille. Dans cette optique, l'année 1986 présente un bilan largement positif. En effet, l'exercice qui se termine, placé sous le signe de la continuité et de l'équilibre, marque des progrès significatifs. La clientèle se diversifie, la santé financière se rétablit à un rythme accéléré et la mission de développement se consolide constamment. Voilà des indices fort éloquents !

Un effort de développement soutenu

D'abord et avant tout nous avons poursuivi notre effort de développement industriel, tel est d'ailleurs l'essentiel de notre raison d'être. En 1986-87, nous avons réussi à porter à près de 60 % le volume des prêts consentis à des projets bénéfiques et structurants pour les industries de la culture et des communications et qui ont été identifiés comme prioritaires dans notre plan de développement. Ceci représente une augmentation de près de 25 % par rapport aux deux dernières années. Notre action est donc de plus en plus ciblée dans des secteurs porteurs d'avenir et de progrès.

Autre élément à souligner : des 70 interventions réalisées cette année, 45 concernent des clients nouveaux avec qui la SODICC en est à sa première « relation d'affaires ». Voilà qui démontre bien l'ouverture et l'intérêt de notre Société à soutenir tout projet bien structuré et apte à renouveler nos industries.

L'année écoulée nous a permis également de compléter des interventions majeures pour lesquelles nous avions mis beaucoup d'énergie. C'est ainsi que, par exemple, s'est concrétisée la fusion du Groupe Musique Expert inc. et de Trans-Canada Disque (division de Québécor) qui permettra une rationalisation de l'industrie québécoise du disque. On a, dans le même secteur, procédé en février dernier, à l'ouverture de la première usine de disques audionumériques à Drummondville : Disque Américc inc..

Dans le domaine du patrimoine immobilier, notre implication dans les Habitations Thibodeau-Amyot, projet de rénovation pour fins résidentielles d'entrepôts désaffectés à Place Royale à Québec, tire maintenant à sa fin. Nous sommes heureux de constater le succès de cette initiative puisque toutes les unités d'habitation sont aujourd'hui vendues. L'expertise acquise dans ce dossier nous permettra, au cours

des prochaines années, d'étendre notre action à des projets immobiliers privés à valeur patrimoniale.

Il serait ici trop long d'énumérer toutes les interventions majeures de la Société en 1986. Signalons à titre d'exemple l'appui financier accordé au Cirque du Soleil qui lui permettra, entre autres, d'entreprendre cet été une tournée américaine et de développer davantage cette forme originale d'expression culturelle.

Une performance financière positive

Le rythme d'amélioration de la santé financière s'accentue. L'avoir de l'actionnaire est passé l'année dernière de 17 162 958 $ à 18 741 404 $. L'objectif fixé, il y a trois ans, de combler complètement l'écart de 2 025 825 $ entre la valeur nominale de capital-actions émis et l'avoir de l'actionnaire sur un horizon de cinq ans est en bonne voie de réalisation. En effet cet écart n'est maintenant que de 758 596 $, soit à peine 4 % du capital-actions émis contre 15 % en 1984.

Nous sommes évidemment heureux de ces résultats et nous demeurons conscients que des efforts soutenus et un dynamisme constant restent les seuls gages de réussite. L'expertise industrielle doit continuer de se parfaire afin de continuer d'allier rentabilité financière et qualité de nos services à l'industrie. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le ministère des Affaires culturelles nous a versé une subvention d'équilibre de 1,1 million $ qui servira à consolider nos efforts de développement.

Un succès collectif

Si nous pouvons être légitimement fiers des pas franchis dans l'atteinte des objectifs de la Société, nous devons partager cette fierté avec plusieurs intervenants. Je veux d'abord remercier notre clientèle qui, par sa collaboration et une compréhension de plus en plus juste de nos exigences, nous a facilité la tâche et nous a permis de répondre adéquatement à ses besoins. Je m'en voudrais également de passer sous silence le dévouement de nos administrateurs. Permettez-moi de souligner particulièrement l'arrivée de messieurs Pierre Desjardins, Guy E. René et Jean-Guy Lavigne. Je profite également de l'occasion pour remercier pour leur excellent travail les administrateurs qui nous ont quittés : madame Nicole M. Boisvert, messieurs Gilles Nolet et Jean-Paul L'Allier.

Mes remerciements vont enfin à la Ministre des Affaires culturelles et Vice-première ministre, madame Lise Bacon et au Ministre des Communications, monsieur Richard D. French, pour leur appui indéfectible dans la bonne marche de notre mission.

Une accessibilité accrue

Le bilan de 1986-87, vous le constatez, est très positif. Nous disposons des moyens nécessaires pour accentuer encore cette lancée. C'est dans cet esprit que nous avons revisé notre politique financière afin de modifier à la baisse notre tarification et d'être ainsi, dans le cadre de notre mandat, encore plus développeur et initiateur de progrès.

Au cours de l'année écoulée nous avons voulu améliorer l'accessibilité de nos services. C'est ainsi que nous avons procédé à l'ouverture d'un bureau à Québec qui desservira notre clientèle de l'Est du Québec. En étant plus près de nos clients, en simplifiant nos procédures tout en maintenant un haut niveau d'exigence, plus que jamais, la SODICC se veut au service des entreprises de la culture, du patrimoine et des communications. Nous exprimons clairement notre disponibilité et notre ouverture. Nous y travaillons avec enthousiasme.

Plus que jamais, la SODICC se veut au service des entreprises de la culture, du patrimoine et des communications. Nous exprimons clairement notre disponibilité et notre ouverture.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guy Bouthillier
Vice-président
SODICC

Jean Chouinard
Directeur du Service de
l'Audiovisuel
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Pierre-A. Deschênes
Président-directeur général
SODICC

Pierre Desjardins
Président
VEDEL INC.

Marie Gagnon
Avocate
GASCON, GIBSON, LAROSE

Jean-Guy Lavigne
Président-directeur général
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU CINÉMA
DU QUÉBEC

Micheline L'Espérance-Labelle
Présidente-directrice générale
DIDACTICIEL INTERNATIONAL ET
LABORATIQUE MLL INC.

Guy E. René
Président
GROUPE CONSEIL ENTRACO

Robert Vinet
Conseiller en administration
LA CIE DE GESTION RVA LTÉE

DIRECTION

Guy Bouthillier
Vice-président aux opérations
et à l'administration

Michel d'Astous
Directeur de la planification
et des communications

Pierre-A. Deschênes
Président-directeur général

Michel Fortier
Secrétaire et directeur du personnel

DES OPÉRATIONS

RAPPORT

L'exercice 1986-87 marque une consolidation dans les activités de la SODICC. En effet, cette stabilisation se vérifie à plusieurs niveaux : le nombre annuel des dossiers se maintient autour de 70 interventions, le volume des autorisations totalise 10 626 795 $ (soit sensiblement dans la moyenne des trois dernières années) et les interventions se répartissent de façon semblable aux exercices précédents dans les différentes catégories de la politique financière.

Cette stabilité ne veut toutefois pas dire stagnation, bien au contraire. Les statistiques nous montrent un renouvellement constant dans le bassin de la clientèle et dans la nature des interventions que la SODICC est amenée à faire. Régulièrement, des entreprises se lancent dans des secteurs novateurs et élargissent leurs activités. Les industries de la culture et des communications connaissent un dynamisme et une diversification d'activités qui se répercutent sur la SODICC.

Par la SODICC, 1986 est l'année de la maturité. En étant présente dans les milieux industriels, en participant aux activités des associations et des organismes, la SODICC affine ses outils financiers et précise ses objectifs de développement.

Sur le plan des dossiers majeurs (pensons ici à la télévision payante Super Écran, à la rénovation des édifices Thibaudeau-Amyot à la place Royale de Québec, à l'implantation de l'usine de disques audionumériques Disque Américc, etc.), la SODICC n'a pas été amenée à effectuer de financement additionnel au cours de l'année. Les efforts dans ces dossiers ont consisté à accompagner le développement et la gestion de ces entreprises plutôt qu'à intervenir par voies financières.

Un tour d'horizon des différents secteurs nous permet de faire un bilan qualitatif de l'année écoulée et de voir dans quelle mesure nos objectifs institutionnels ont été atteints.

Toutes les priorités d'action, identifiées au plan de développement, ont trouvé échos dans les interventions de la Société. Près de 60 % des autorisations concernent des secteurs prioritaires. C'est donc dire que, de façon générale, les cibles ont été atteintes même si certains objectifs ne sont pas rencontrés totalement. Le développement du logiciel et les initiatives d'exportation (en audiovisuel et dans les variétés) nécessiteront des efforts soutenus. C'est pourquoi ces deux actions apparaissent dans les priorités de l'an prochain afin de poursuivre sans relâche les efforts consentis jusqu'ici.

Bilan positif

Ce sont, encore cette année, les arts d'interprétation qui reçoivent la plus grande part des autorisations (4 351 000 $), ce qui signifie une augmentation de 27 %. Rappelons que ce secteur (variétés, théâtre, danse, musique, événements majeurs) représente historiquement, depuis la création de la Société, plus du tiers de la clientèle de la SODICC. La nature des interventions y est très diverse, allant du financement de besoins de trésorerie résultant de productions de

spectacle, du soutien au développement de productions de spectacle, du soutien au développement de carrière jusqu'à des prêts pour des équipements, de la rénovation de salles, etc..

Le secteur audiovisuel, qui connaît lui aussi une croissance constante de sa clientèle, a bénéficié de 16 autorisations totalisant 2 419 645 $. Cette somme se partage entre des maisons de production et des entreprises de services techniques.

Dans le domaine du disque, malgré ce que les chiffres pourraient laisser croire, trois démarches structurantes ont été faites : le démarrage de l'usine de disques audionumériques, la fusion des deux plus importantes compagnies québécoises de distribution et le financement d'une nouvelle entreprise de production.

En arts visuels, la SODICC a fait une incursion dans un secteur nouveau : celui des galeries d'art ou celui de la commercialisation de l'art contemporain. Dans les prochains mois, notre action, dans ce champ, devrait se confirmer et permettre d'y développer une clientèle.

Dans le secteur du livre, les demandes, constantes depuis 1983, nous sont parvenues de maisons d'édition. Les librairies, qui s'engageront bientôt activement dans l'informatisation de leur gestion, pourront recevoir le soutien de la SODICC au cours de la prochaine année.

En ce qui concerne les industries de communications, c'est évidemment le développement du logiciel qui attire l'attention avec 11 autorisations totalisant 2 318 150 $ (augmentation de 23 %). Cette industrie, en phase de maturation, connaît encore des difficultés de croissance. La SODICC, en ciblant spécifiquement sur la commercialisation, veut contribuer au développement d'entreprises fortes économiquement. La SODICC cherche à participer à une meilleure structuration de ce secteur prometteur mais encore relativement fragile.

Dans le champ de la télévision, l'intervention de la SODICC concerne les canaux spécialisés. Il s'agit essentiellement de supporter des initiatives, dont les effets sont positifs pour les autres industries culturelles québécoises et qui amélioreront l'offre de services télévisuels en langue française.

Signalons, d'autre part, notre intention de jouer un rôle plus actif dans le domaine de la radio afin d'y améliorer le service, surtout dans certaines régions mal desservies. Il en va de même pour la câblodistribution où des initiatives seront prises pour y recruter une clientèle dans le but de soutenir les entreprises dans leur projet d'expansion ou de modernisation.

Au-delà des chiffres

Ce que les statistiques ne peuvent démontrer c'est l'acquisition d'une expertise de plus en plus solide. La SODICC cherche à répondre de plus en plus adéquatement et efficacement aux besoins des entreprises.

Pour la SODICC, 1986 est l'année de la maturité. En étant présente dans les milieux industriels, en participant aux activités des associations et des organismes, la SODICC affine ses outils financiers et précise ses objectifs de développement.

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement des industries de la culture et des communications au 31 mars 1987 ainsi que l'état des revenus et dépenses et du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Châtelain, F.C.A.

Québec, le 12 mai 1987

B I L A N

AU 31 MARS 1987

	1987	1986 (note 14)
	$	$
ACTIF		
Prêts (note 3)	**12 446 237**	14 708 747
Participations au capital-actions d'entreprises (note 4)	**2 977 445**	2 018 526
Participation dans une société en commandite — à la valeur de consolidation (note 5)	**862 529**	1 835 501
Encaisse et dépôts à terme	**2 421 416**	1 352 445
Débiteurs	**33 117**	115 544
Immobilisations (note 6)	**72 662**	77 118
Autre élément d'actif	**52 814**	70 419
	18 866 220	20 178 300
PASSIF		
Fournisseurs et frais courus	**124 816**	15 342
Emprunt bancaire	**—**	3 000 000
	124 816	3 015 342
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 8) Autorisé : 200 000 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune Émis et payé : 195 000 actions (185 000 en 1986)	**19 500 000**	18 500 000
Surplus d'apport (note 9)	**922 689**	922 689
Déficit	**(1 681 285)**	(2 259 731)
	18 741 404	17 162 958
	18 866 220	20 178 300

ENGAGEMENTS ET GARANTIES (note 12)
GESTION D'UNE SUBVENTION SPÉCIALE (note 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pierre-A. Deschênes

Pierre-A. Deschênes

Micheline L. Labelle

Micheline Labelle

REVENUS ET DÉPENSES ET DÉFICIT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

	1987	1986
	$	$
REVENUS		
Intérêts sur dépôts à terme et sur prêts	**1 823 158**	1 687 064
Subvention du Gouvernement du Québec	**1 100 000**	—
Quote-part dans une société en commandite — bénéfice net moins redressement du transfert de propriétés immobilières	**115 628**	—
Profit sur aliénation du placement dans Les Placements R.D.P. Inc.	—	15 656
	3 038 786	1 702 720
DÉPENSES		
Provision pour pertes sur prêts et sur participations au capital-actions d'entreprises (note 7)	**1 032 937**	120 546
Intérêts sur emprunt bancaire	**194 219**	308 382
Frais d'administration (note 10)	**1 233 184**	1 135 057
	2 460 340	1 563 985
REVENU NET	**578 446**	138 735
DÉFICIT AU DÉBUT	**2 259 731**	2 398 466
DÉFICIT À LA FIN	**1 681 285**	2 259 731

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

	1987	1986
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Fonds générés par les opérations (note 11)	**1 536 495**	283 944
Variation des actifs et passifs liés à l'exploitation	**191 901**	(90 897)
Fonds générés par les activités d'exploitation	**1 728 396**	193 047
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions	**1 000 000**	3 000 000
Remboursement d'emprunt bancaire	**(3 000 000)**	–
Fonds générés par les activités de financement	**(2 000 000)**	3 000 000
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements effectués		
Prêts	**(8 921 486)**	(9 275 554)
Participations au capital-actions d'entreprises	**(739 000)**	(1 251 020)
Prêts convertis en participations au capital-actions d'entreprises	**(895 420)**	–
Immobilisations	**(18 679)**	(10 764)
Participation dans une société en commandite	–	(25 501)
Prêt à la société en commandite	–	(1 495 000)
	(10 574 585)	(12 057 839)
Remboursement de prêts	**10 791 559**	6 698 760
Aliénation de participation au capital-actions d'entreprises	**35 001**	–
Aliénation de placement dans une filiale	–	1 057 000
Remboursement de prêt à la société en commandite	**885 000**	–
Retraits dans la société en commandite	**203 600**	–
Fonds générés (absorbés) par les activités d'investissement	**1 340 575**	(4 302 079)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS AU COURS DE L'EXERCICE	**1 068 971**	(1 109 032)
ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME AU DÉBUT	**1 352 445**	2 461 477
ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME À LA FIN	**2 421 416**	1 352 445

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 1987

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de développement des industries de la culture et des communications — SODICC — est une compagnie à fonds social constituée par une loi spéciale. La Société a pour objets de favoriser la création et le développement des entreprises culturelles québécoises, de contribuer à accroître la qualité, l'authenticité et la compétitivité de leurs produits ainsi que d'en assurer la diffusion, et de favoriser la création et le développement des entreprises oeuvrant dans les domaines des services de communication et du patrimoine immobilier.

Dans le but d'atteindre ses objectifs, la Société agit comme prêteur garanti et comme investisseur de risque et ce, indépendamment de la forme sous lesquelles se présentent ses interventions (prêt, prêt participant, garantie de prêt, capital-actions).

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Placements

Participations au capital-actions d'entreprises
L'aide financière accordée par la Société sous forme d'acquisition d'actions est présentée au bilan à la rubrique « Participations au capital-actions d'entreprises ». Dans la mesure où la Société estime ne pouvoir recouvrer l'aide ainsi accordée à une entreprise, la perte anticipée est, tout comme dans le cas de l'aide accordée sous forme de prêts, inscrite à la provision pour pertes et imputée aux dépenses.

Participation dans une société en commandite — à la valeur de consolidation
La Société comptabilise sa participation dans une société en commandite à la valeur de consolidation. Selon cette méthode cette participation est inscrite au coût et est augmentée ou diminuée de la quote-part de la société dans les résultats nets de la société en commandite depuis son acquisition.

Provision pour pertes sur prêts et sur participations au capital-actions d'entreprises

La provision pour pertes sur prêts est établie en évaluant pour chaque prêt présentant des difficultés majeures de perception la perte anticipée et, pour les autres, en appliquant un taux estimatif selon la durée du retard de paiement afin de couvrir les pertes éventuelles.

Pour les participations au capital-actions d'entreprises, la provision est établie par évaluation de chacune d'elles.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Mobilier de bureau	10 %
Équipement	20 %

Les dépenses encourues pour l'amélioration des aires locatives sont amorties sur la durée du bail. Quant aux oeuvres d'art, elles sont présentées au coût et ne sont pas amorties.

Autre élément d'actif

Cet élément d'actif représente les frais de mise en oeuvre et est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans.

Régime de retraite

La contribution de l'employeur au régime de retraite des employés de la Société est assumée par le Gouvernement du Québec et n'est pas présentée aux états financiers.

3. PRÊTS

	1987			1986
	Prêts	**Intérêts courus et échus**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	$
Solde au 31 mars	**14 424 791**	**212 918**	**14 637 709**	17 086 802
Provision pour pertes (note 7)	**2 175 901**	**15 571**	**2 191 472**	2 378 055
	12 248 890	**197 347**	**12 446 237**	14 708 747

4. PARTICIPATIONS AU CAPITAL-ACTIONS D'ENTREPRISES

	1987	1986
	$	$
Actions ordinaires, au coût	**2 909 856**	1 392 026
Actions privilégiées, au coût	**651 589**	660 000
	3 561 445	2 052 026
Provision pour pertes (note 7)	**584 000**	33 500
	2 977 445	2 018 526

5. PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

La Société détient une participation de 50,9 % de l'avoir de la société en commandite « Les Habitations Thibaudeau-Amyot » ainsi qu'une participation de 51 % dans le capital-actions ordinaires de « La compagnie du Porche Inc. » qui agit comme commanditée et qui détient 0,2 % de l'avoir de cette société en commandite.

	1987	1986
	$	$
Les Habitations Thibaudeau-Amyot		
25 450 unités — au coût	**25 450**	25 450
Transfert de propriétés immobilières à la valeur attribuée	**130 915**	315 000
Prêt	**610 000**	1 495 000
	766 365	1 835 450
Quote-part du bénéfice net depuis la date d'acquisition	**299 713**	—
	1 066 078	—
Retraits	**203 600**	—
	862 478	—
La compagnie du Porche Inc.		
51 actions ordinaires — au coût	**51**	51
	862 529	1 835 501

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 1987

6. IMMOBILISATIONS

	1987			1986
	Coût	**Amortissement accumulé**	**Net**	Net
	$	**$**	**$**	$
Mobilier	**72 465**	**39 731**	**32 734**	39 979
Équipement	**48 248**	**18 504**	**29 744**	20 197
Améliorations locatives	**39 393**	**39 393**	**—**	8 853
Oeuvres d'art	**10 184**	**—**	**10 184**	8 089
	170 290	**97 628**	**72 662**	77 118

7. PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ET SUR PARTICIPATIONS AU CAPITAL-ACTIONS D'ENTREPRISES

	1987	1986
	$	$
Solde au début	**2 411 555**	2 655 159
Radiations de l'exercice	**669 020**	364 150
	1 742 535	2 291 009
Provision de l'exercice	**1 032 937**	120 546
Solde à la fin	**2 775 472**	2 411 555
La provision pour pertes se subdivise comme suit :		
Prêts	**2 191 472**	2 378 055
Participations au capital-actions d'entreprises	**584 000**	33 500
	2 775 472	2 411 555

8. CAPITAL-ACTIONS

Les actions de la Société font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances. En vertu de la loi constitutive de la Société, le ministre des Finances est autorisé à payer à la Société, selon les conditions déterminées par le Gouvernement, sur le Fonds consolidé du revenu, le solde des actions non émises. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1987, 10 000 actions ont été émises et payées en argent pour une somme de 1 000 000 $.

9. SURPLUS D'APPORT

Le surplus d'apport est constitué de propriétés immobilières provenant de l'actionnaire de la Société, le Gouvernement du Québec, d'une valeur attribuée de 922 689 $.

10. FRAIS D'ADMINISTRATION

	1987	1986
	$	$
Traitements et avantages sociaux	**888 344**	806 658
Honoraires des administrateurs	**7 750**	21 411
Honoraires professionnels	**3 628**	20 062
Voyage, représentation et congrès	**40 923**	37 274
Loyer	**92 596**	92 300
Taxes et assurances	**38 093**	14 280
Entretien et réparation	**10 036**	9 351
Papeterie et frais de bureau	**48 933**	48 070
Publicité et promotion	**35 005**	21 785
Frais de communication	**23 315**	20 380
Amortissement des immobilisations	**23 135**	22 714
Amortissement de frais de mise en oeuvre	**17 605**	17 605
Autres frais	**3 821**	3 167
	1 233 184	1 135 057

11. FONDS GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS

	1987	1986
	$	$
Revenu net	**578 446**	138 735
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Provisions pour pertes sur prêts et sur participations au capital-actions d'entreprises	**1 032 937**	120 546
Amortissement des immobilisations	**23 135**	22 714
Amortissement des frais de mise en oeuvre	**17 605**	17 605
Quote-part dans une société en commandite — bénéfice net moins redressement du transfert de propriétés immobilières	**(115 628)**	—
Profit sur aliénation du placement dans les Placements R.D.P. Inc.	**—**	(15 656)
	1 536 495	283 944

12. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Le solde des engagements pour prêts et participations non encore déboursés au 31 mars 1987 s'élève à 5,9 millions $.

À cette même date, la responsabilité de la Société concernant les garanties bancaires s'élève à 1 590 000 $.

La Société est liée par un bail à long terme échéant en février 1992 pour des locaux administratifs. Le loyer annuel minimum des cinq prochains exercices s'élève à 103 483 $.

13. GESTION D'UNE SUBVENTION SPÉCIALE

La Société a reçu au cours de l'exercice, une subvention de 175 000 $ du ministère des Affaires culturelles, afin de défrayer les dépenses relatives au Comité consultatif des projets de construction de la salle de l'Orchestre symphonique de Montréal et du Musée d'Art contemporain. La Société a agi à titre d'agent payeur dans ce dossier et a reçu des honoraires de 1 596 $ à ce titre. Seul ce dernier montant a été comptabilisé aux états financiers de la Société.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres du bilan au 31 mars 1986 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1987.

STATISTIQUES

AUTORISATIONS PAR SECTEUR

Au 31 mars 198[illegible]

	1979-80		1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-97	
	Nombre	$	*Nombre*	$	*Nombre*	$	*Nombre*	$	*Nombre*	$	*Nombre*	$	*Nombre*	$	***Nombre***	**$**
Arts d'interprétation	*3*	238 500	*11*	1 255 000	*20*	1 729 101	*22*	2 199 686	*24*	3 007 926	*28*	2 834 751	*27*	3 427 210	***32***	**4 351 000**
Audiovisuel	*2*	453 610	*2*	400 000	*6*	426 750	*10*	916 000	*11*	1 266 000	*11*	1 813 600	*8*	2 631 682	***16***	**2 419 645**
Câblo-distribution							–	0	–	0	*2*	20 020	*1*	20 000	—	**0**
Disque	*3*	600 000	*3*	270 000	*5*	1 555 000	*5*	765 000	*5*	875 000	*4*	1 120 000	*3*	3 030 000	***2***	**340 000**
Informatique							*1*	250 000	*10*	1 285 000	*6*	731 000	*11*	1 889 000	***11***	**2 318 150**
Livre	*8*	670 000	*5*	997 002	*9*	681 000	*15*	3 182 617	*9*	634 000	*6*	453 000	*5*	703 000	***5***	**668 000**
Médias écrits	*1*	125 000	*2*	160 000	–	0	*3*	78 000	–	0	*5*	235 000	*1*	175 000	***1***	**50 000**
Métiers d'art & Arts visuels	*4*	147 000	*7*	283 000	*16*	715 304	*7*	342 000	*2*	226 981	*4*	249 000	*1*	250 000	***1***	**80 000**
Patrimoine							*1*	450 000	–	0	*1*	76 500	*1*	2 000 000	—	**0**
Radio							–	0	–	0	–	0	–	0	***1***	**150 000**
Télécommu-nications							–	0	–	0	–	0	*1*	250 000	—	**0**
Télévision							–	0	*1*	3 000 000	*1*	1 333 000	*1*	567 000	***1***	**250 000**
GRAND TOTAL	*21*	2 234 110	*30*	3 365 002	*56*	5 107 155	*64*	8 183 303	*62*	10 294 907	*68*	8 865 871	*60*	14 942 892	***70***	**10 626 795**

SOMMAIRE DES AUTORISATIONS

Au 31 mars 198~

	1979-80		1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-97	
	Nombre	$	*Nombre*	$	*Nombre*	$	*Nombre*	$	*Nombre*	$	*Nombre*	$	*Nombre*	$	***Nombre***	**$**
Capital-actions			*1*	2	*1*	1	*3*	510 002	*1*	100 000	*6*	699 021	*2*	1 900 000	***1***	**90 000**
Garanties de prêt	*9*	455 500	*4*	290 000	*8*	635 000	*4*	110 000	*3*	145 000	*7*	1 935 500	*5*	2 100 000	***1***	**600 000**
Prêts	*12*	1 778 610	*25*	3 075 000	*47*	4 472 154	*57*	7 563 301	*53*	9 499 907	*48*	5 371 305	*48*	10 122 892	***62***	**8 558 645**
Prêts participants									*5*	550 000	*7*	860 000	*5*	820 000	***6***	**1 378 150**
TOTAL	*21*	2 234 110	*30*	3 365 002	*56*	5 107 155	*64*	8 183 303	*62*	10 294 907	*68*	8 865 871	*60*	14 942 892	***70***	**10 626 795**

RÉPARTITION DES AUTORISATIONS

SELON LA POLITIQUE FINANCIÈRE
(avril 1986 à mars 198~)

	A Maintien en opération	B Expansion	C Développement	TOTAL
Capitaux de risque	388 989 $ 3,66 %	2 354 212 $ 22,15 %	5 375 650 $ 50,59 %	8 118 851 $ 76,40 %
Prêts sur inventaires	0 $ 0,00 %	225 000 $ 2,12 %	50 000 $ 0,47 %	275 000 $ 2,59 %
Prêts sur immobilisations et recevables	121 011 $ 1,14 %	1 296 933 $ 12,20 %	815 000 $ 7,67 %	2 232 944 $ 21,01 %
TOTAL	510 000 $ 4,80 %	3 876 145 $ 36,48 %	6 240 650 $ 58,73 %	10 626 795 $ 100,00 %

Société de développement des industries de la culture et des communications

(L.R.Q., chapitre S-10.01)

801, rue Sherbrooke Est
4e étage
MONTRÉAL (Québec)
H2L 1K7
(514) 873-7768

Bureau de Québec
20, rue St-Pierre
C.P. 5, Station B
QUÉBEC
G1K 7A1
(418) 643-2581

Conception graphique :
Barsalo et associés inc.

Typographie :
Composition Solidaire inc.

Mai 1987

Dépôt légal 2e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec